

Gebel Barkal (Soudan)

No 1073

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République du Soudan
<i>Bien proposé :</i>	Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne
<i>Lieu :</i>	État du Nord, province de Méroé
<i>Date de réception :</i>	28 juin 2001
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est constitué de plusieurs *sites*. Il s'agit d'une proposition d'inscription en série.

Brève description :

Le bien comprend plusieurs sites archéologiques couvrant une région de plus de 60 km de long, dans la vallée du Nil. Tous les sites sont de culture napatéenne et méroïtique, de l'époque du second royaume de Kush. La culture napatéenne date de 900 à 270 avant J.-C., et la culture méroïtique de 270 avant J.-C. à 350 après J.-C. Les sites comprennent des tombeaux avec et sans pyramide, des temples, des bâtiments d'habitation et des palais.

2. LE BIEN

Description

Les sites sont situés sur les deux rives du Nil, dans une zone aride considérée comme appartenant à la Nubie.

Gebel Barkal : Une montagne naturelle, culminant à 100 mètres au-dessus de la plaine qui l'entoure, de 300 mètres de long et de 250 mètres de large. De l'Antiquité jusqu'à nos jours, la montagne a joué un rôle spécifique dans la vie religieuse et dans le folklore des habitants de la région. En dépit de son caractère naturel, on la considère comme une composante du patrimoine culturel du fait de son importance culturelle. Les fouilles et les recherches pratiquées sur la montagne et ses alentours ont mis au jour plusieurs temples, palais, structures administratives, pyramides et autres types de tombeaux : 9 temples sont connus, tous situés au pied de la montagne, face au Nil. Le plus vaste d'entre eux, le numéro B500, qui mesure 46 mètres sur 160, est dédié au dieu Amon. Nombre de ces temples sont décorés et présentent des inscriptions hiéroglyphiques gravées.

Plusieurs palais, maisons et complexes de palais ont été mis au jour. Contrairement aux temples, bâtis en pierres, de nombreux palais étaient édifiés en briques de terre séchées au soleil.

La nécropole - le site des pyramides - fait partie du cimetière royal napatéen-méroïtique. De nombreuses différences distinguent ces pyramides de leurs plus célèbres modèles égyptiens. D'une hauteur maximum de 30 mètres, elles présentent une technique différente de construction et de finitions en pierre. Mais leur trait distinctif essentiel réside dans leur fonction : contrairement aux pyramides égyptiennes, édifiées pour contenir et dissimuler la chambre mortuaire, les pyramides napatéennes étaient des monuments commémoratifs du défunt, enterré dans un hypogée situé sous l'édifice. Un petit temple était également bâti devant la pyramide, pour recueillir les offrandes.

Le cimetière de Gebel Barkal recèle 30 tombeaux explorés, en majorité par G.A. Reisner et 5 par une récente mission archéologique espagnole.

Accessibles par des escaliers, la plupart des tombeaux sont décorés de peintures ou de gravures.

Le site de Gebel Barkal possède encore de larges zones archéologiques qui n'ont été ni fouillées, ni étudiées.

El-Kuru : Ce cimetière napatéen est situé à 20 km de Gebel Barkal. Il comprend plusieurs tombeaux royaux et sépultures de membres de la famille royale. Le cimetière, utilisé entre la fin du IXe siècle et le VIIe siècle avant J.-C., comporte différents types de tombeau, du plus simple, recouvert d'un petit tumulus, au plus élaboré, surmonté d'une pyramide.

Trente-quatre tombeaux ont été mis au jour par G. A. Reisner entre 1916 et 1918.

Nuri : Ce cimetière contient 82 tombeaux, tous mis au jour par G. A. Reisner, qui possèdent pour la plupart des superstructures pyramidales. La sépulture la plus ancienne date de 664 avant J.-C., et la plus récente d'environ 310 avant J.-C.

Les tombeaux comportent une, deux ou plusieurs chambres funéraires, certaines décorées, d'autres nues.

Nuri recèle d'autres structures : des chapelles funéraires, une église et des maisons.

Sanam : Situé dans la ville moderne de Méroé, le site inclut une zone résidentielle qui n'a jamais été fouillée, ainsi qu'un vaste cimetière « populaire » comptant plus de 1 500 sépultures. Un temple imposant, de 41,5 mètres sur 61,5 a été mis au jour et étudié. Une structure énigmatique, baptisée « le trésor » en raison de certains objets qui y ont été retrouvés et mesurant 54 mètres sur 256, constitue la plus vaste structure du site. Sa fonction est inconnue.

Zuma : Vaste site de sépultures, encore inexploré, couvert de petits tumulus. Il représente la période située entre la fin de la culture méroïtique au IVe siècle avant J.-C. et l'arrivée du christianisme en Nubie au VIe siècle.

Histoire

Les fouilles archéologiques de Gebel Barkal n'ont pas encore atteint la strate la plus ancienne. Dans les environs du site, des fouilles ont révélé une activité humaine à partir du IIIe millénaire avant J.-C. Pour les Égyptiens du Nouvel Empire, Gebel Barkal était un lieu saint ; ils en firent un centre religieux et probablement également administratif.

L'époque la mieux représentée dans la région est la période napatéenne-méroïtique. Napata ou Gebel Barkal était la capitale du royaume kushite, probablement dès la fin du IXe siècle avant J.-C., et a conservé son rôle religieux et administratif jusqu'au IVe siècle. El-Kuru et Nuri étaient les deux cimetières royaux ; Sanam comporte un cimetière napatéen ainsi qu'une grande ville encore non fouillée.

Des vestiges de la période post-méroïtique ont été retrouvés à El-Kuru, Zuma et sur d'autres sites. Les vestiges de la période chrétienne sont présents dans toute la région.

L'histoire des fouilles commence avec l'exploration et la documentation de 1842-1845 par une expédition prussienne dirigée Karl Richard Lepsius. En 1912-1913, une expédition de l'université d'Oxford, menée par F. L. Griffith, effectua des fouilles à Sanam. Mais l'archéologue le plus important pour le Soudan est George Andrew Reisner, qui réalisa des fouilles pour l'université de Harvard et le *Boston Fine Art Museum*, de 1907 à 1932.

Des fouilles sont actuellement menées par différentes expéditions locales et étrangères.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La principale loi de protection est l'ordonnance sur la protection des antiquités de 1999.

Structure de la gestion :

Le patrimoine culturel est géré par une autorité centrale gouvernementale, le NCAM (*National Corporation for Antiquities and Museums*), sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Ressources :

Budget public, expéditions étrangères, tourisme.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : Les sépultures et les temples taillés dans le roc, ainsi que les pyramides et les chapelles funéraires, représentent un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

Critère ii : Le temple d'Amon de Gabel Barkal est un centre essentiel d'une religion qui fut un temps presque universelle, et représente, avec les autres sites, le renouveau des valeurs religieuses égyptiennes.

Critère iii : Gebel Barkal et les autres sites apportent un témoignage exceptionnel sur les civilisations napatéenne, méroïtique et kushite implantées le long du Nil entre 900 avant J.-C. et 600 après J.-C.

Critère iv : Les tombeaux, les pyramides et les temples sont des exemples particuliers et remarquables d'ensembles architecturaux.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité les sites en septembre 2002.

L'ICOMOS a consulté son Comité Scientifique International pour la gestion du patrimoine archéologique.

Conservation

Historique de la conservation :

Les sites n'ont pas une longue histoire de conservation ; des travaux de réparations n'ont été effectués que récemment. D'autres activités ont été menées, principalement l'installation de barrières et de plantations autour des sites.

Statut de la conservation :

Comme tout l'indique, les détériorations sont manifestes, essentiellement du fait de l'exposition à des conditions environnementales difficiles. Les expéditions étrangères mettent en place des mesures de conservation.

Gestion :

Le gouvernement propose un programme plutôt qu'un plan de gestion. Certaines activités telles que celles des gardiens et des gérants des sites, sont en place. D'autres en sont au stade de la déclaration ou de l'intention.

Analyse des risques :

Les principaux risques proviennent de facteurs environnementaux tels que le vent de sable et les inondations. Parmi les autres risques : l'absence de soin, l'empiètement de l'agriculture et le vandalisme.

Le programme de gestion traite ces risques, mais une gestion complète reste encore à mettre en place.

Authenticité et intégrité

Les sites ont conservé une authenticité totale.

L'empiètement urbain pourrait compromettre l'intégrité de certaines zones.

Évaluation comparative

Cette culture n'existait nulle part ailleurs et ses vestiges sont uniques.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Ce bien présente une valeur extrêmement élevée, en tant que vestiges d'une culture unique à cette région, mais possédant des liens étroits avec les cultures pharaoniques du nord et d'autres cultures africaines.

Le site répond au critère de valeur universelle exceptionnelle. Par ses vestiges exceptionnels, il représente une culture extrêmement importante.

Évaluation des critères :

Les sites de Gebel Barkal répondent aux critères i, ii, iii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande qu'un programme de conservation actif définissant les priorités, le budget, le personnel approprié et le calendrier requis soit préparé.

Les intentions de gestion doivent devenir un plan auquel le gouvernement doit participer.

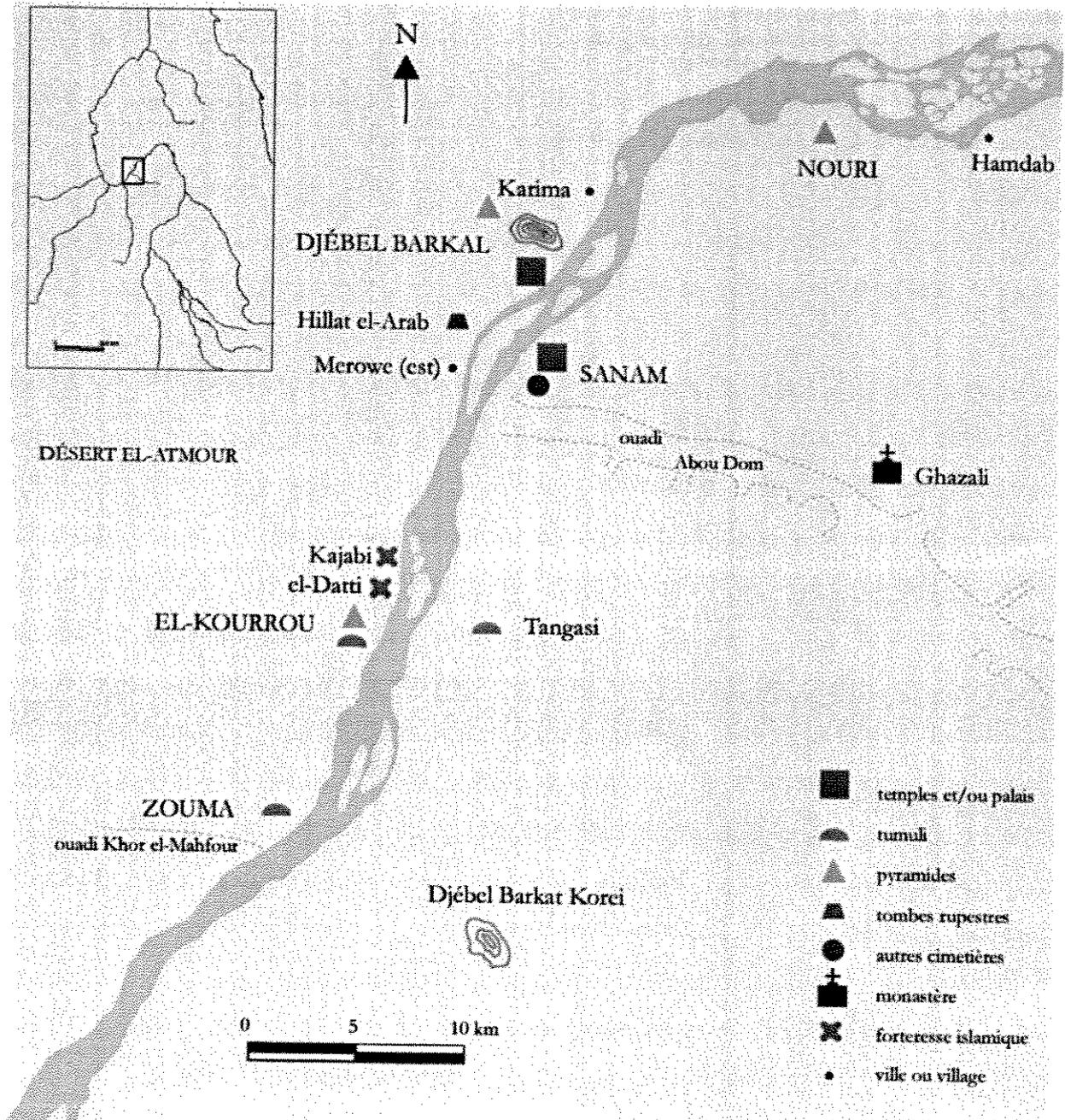
L'ICOMOS recommande fortement un suivi attentif, portant principalement sur la mise en œuvre du système de gestion.

Recommandations concernant l'inscription

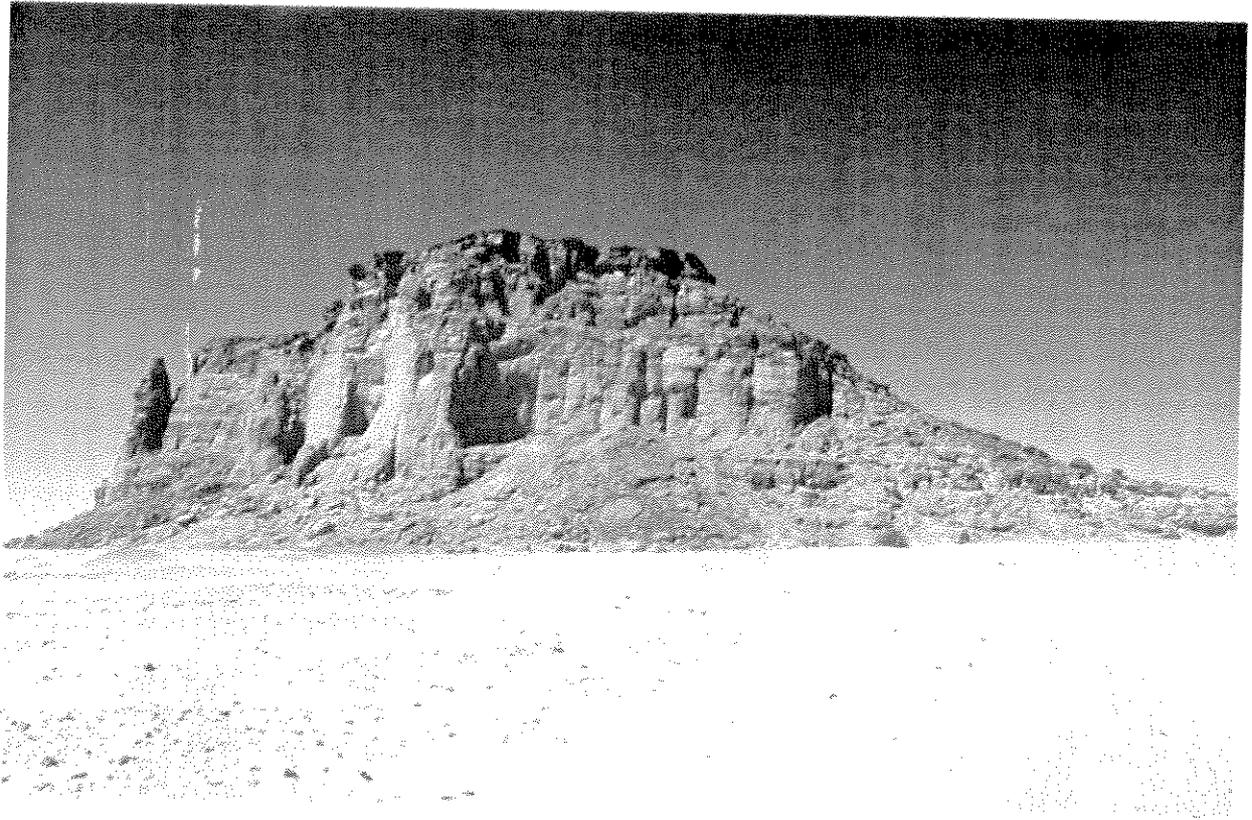
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii et iv* :

Les pyramides et les tombeaux, faisant partie du paysage spécifique de frontière avec le désert, sur les bords du Nil, sont uniques par leur typologie et leur technique. Les vestiges proposés pour inscription sont le témoignage d'une culture ancienne remarquable qui n'a existé et ne s'est épanouie que dans la région.

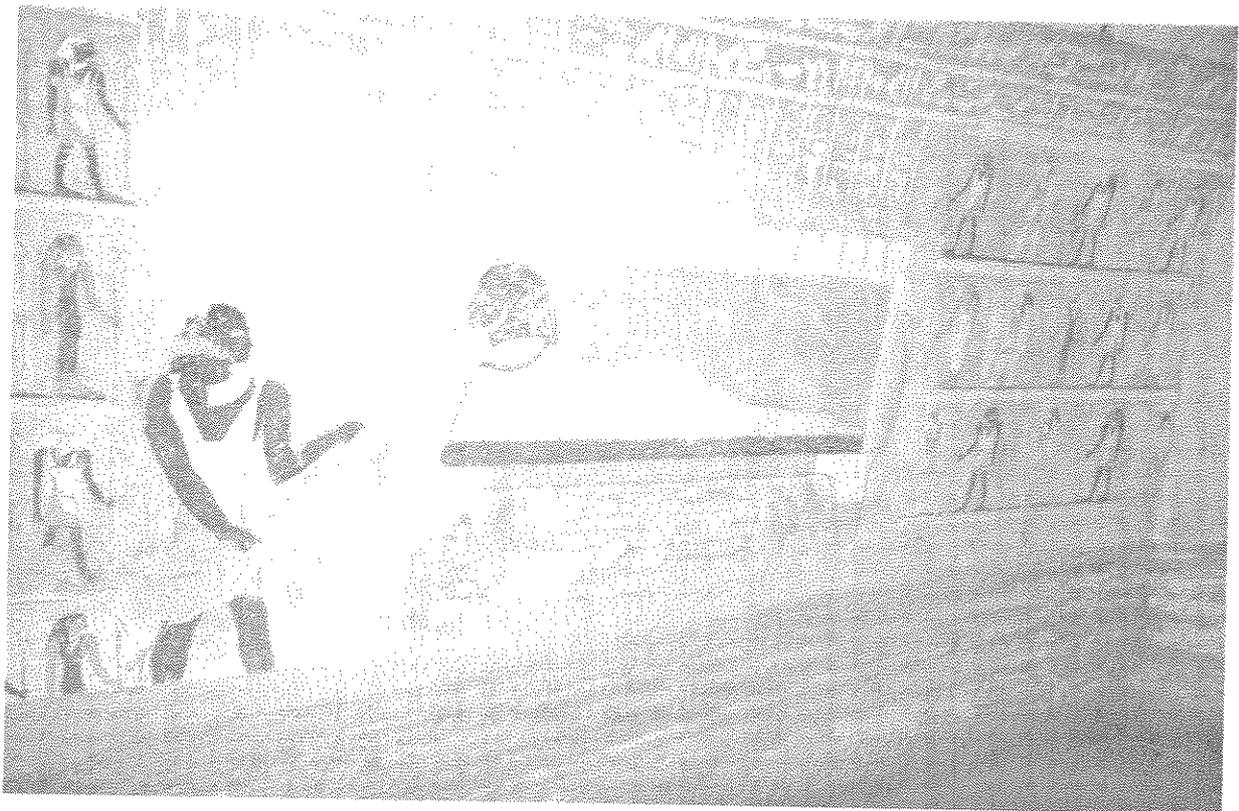
ICOMOS, mars 2003



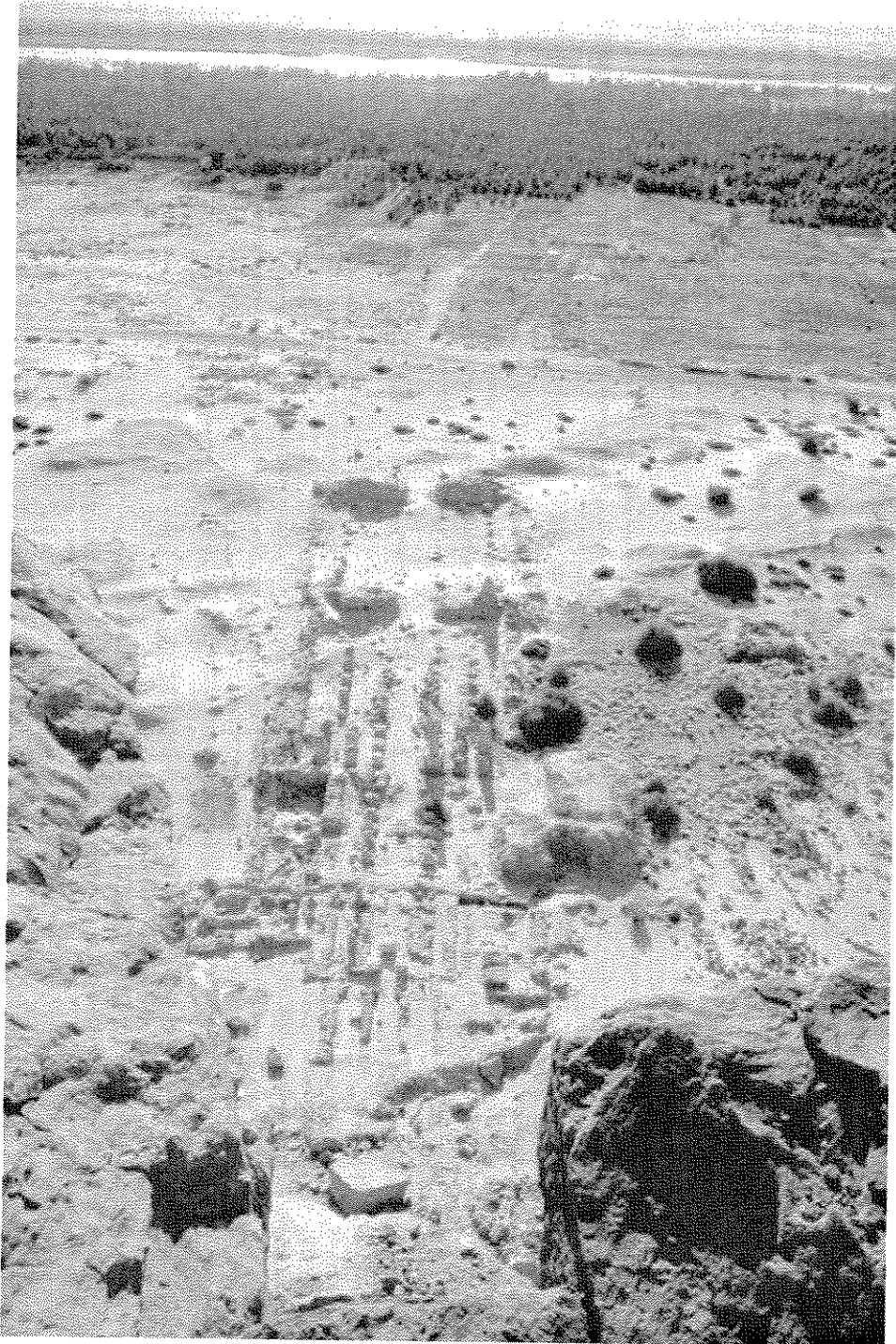
**Monumental sites of the Napatan Region
Sites monumentaux de la région napatéenne**



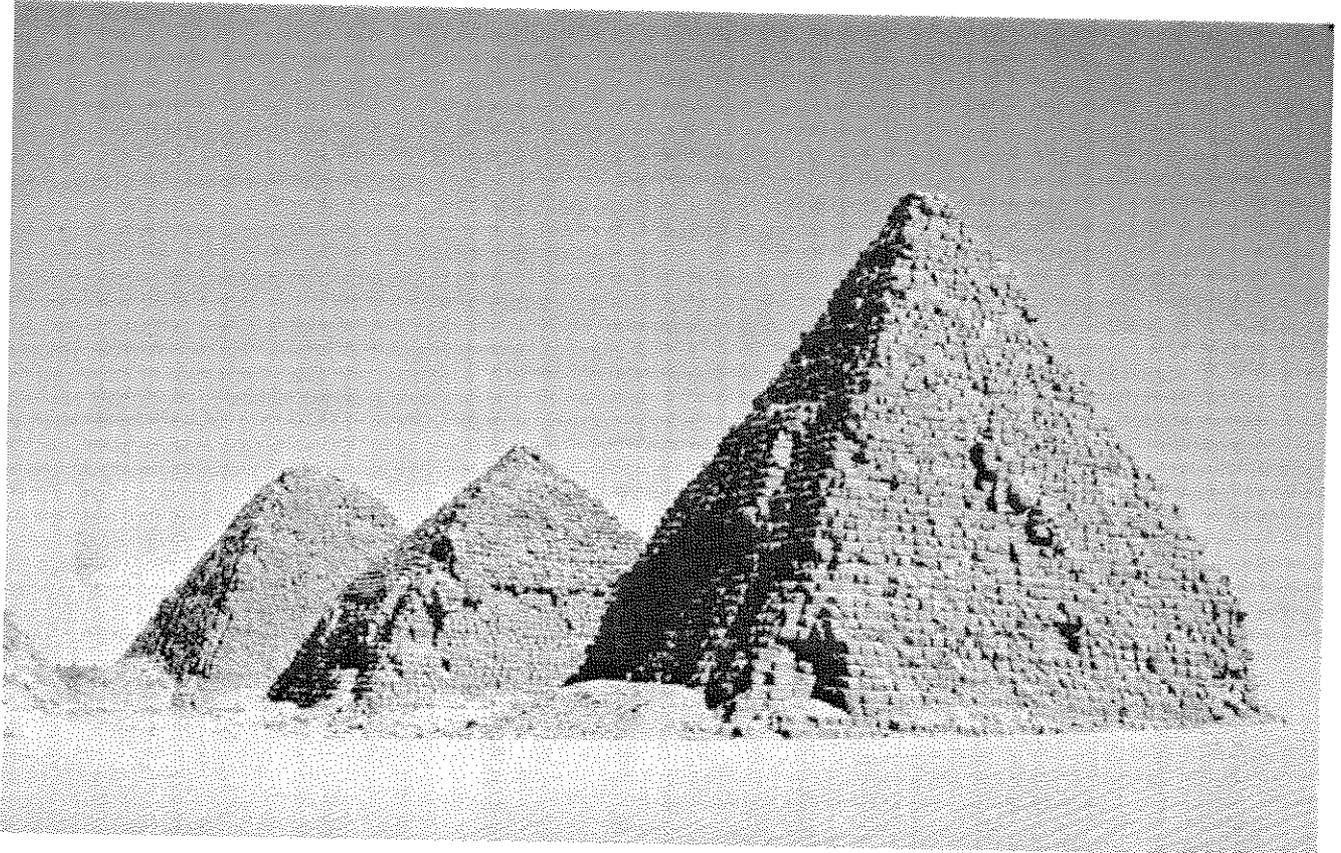
The sacred Mountain – Gebel Barkal
La montagne sacrée – Gebel Barkal



Wall paintings in the Tomb of Tanoutamon in El Kurru
Peintures de la tombe de Tanoutamon à El-Kurru



B 500 Temple - Gebel Barkal
Le temple B 500 - Gebel Barkal



Pyramids of Nuri / Les pyramides de Nuri